

Concours de recrutement de professeurs des écoles LICENCE Année 2026

RAPPORT DU JURY

ELEMENTS STATISTIQUES 2026**Épreuves écrites d'admissibilité**

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du 1^{er} admissible aux épreuves écrites	Moyenne /20 du dernier admissible aux épreuves écrites	Admissibles
Externe public	127	2104	1092	18.45	14.50	215
Externe public spécial breton	2	4	2	14.53	13.58	2
Externe privé	69	1270	698	18.92	15.04	105
Total	198	3378	1792			317

Moyenne des épreuves /20	Externe public	Externe privé	Externe public spécial breton
Epreuve 1	16.48	16.96	16.25
Epreuve 2	14.24	14.51	12.29
Breton			12.63

Épreuves orales d'admission

Moyenne des épreuves /20	Externe public	Externe privé	Externe public spécial breton
Epreuve disciplinaire 1	14.99	15.52	07.50
Epreuve disciplinaire 2	14.06	12.85	06.13
Epreuve de langue régionale			09.25

Concours	Présents	Moyenne générale /20 du 1 ^{er} admis	Moyenne générale /20 du dernier admis	Admis	Liste Complémentaire
Externe public	161	18.84	12.20	127	5
Externe public spécial breton	2	-	-	2	-
Externe privé	82	18.05	11.56	68	-

EPREUVE ECRITE 1

Discipline	Nombre de copies	Moyenne	Médiane	Quartile inférieur	Quartile supérieur
Français	1792	6.65	6.69	5.75	7.69
Mathématiques	1792	6.47	6.75	5.25	8.00

L'épreuve écrite d'admissibilité a pour objectif d'évaluer la maîtrise des connaissances disciplinaires en français et en mathématiques ainsi que la capacité des candidats à les mobiliser pour résoudre des problèmes, construire des raisonnements rigoureux et produire des réponses argumentées et structurées. Au-delà de l'exactitude des résultats, le jury est particulièrement attentif à la qualité de l'expression écrite, à la rigueur des démonstrations et à la précision du vocabulaire disciplinaire.

Dans l'ensemble, la qualité des copies est satisfaisante. La majorité des candidats présentent des productions lisibles, correctement organisées et rédigées dans une langue globalement maîtrisée. Les copies les plus réussies se distinguent par une présentation soignée, une organisation claire des réponses et un

équilibre entre concision et précision des développements. Les raisonnements y sont explicités avec rigueur et le vocabulaire disciplinaire est employé avec justesse.

Le jury souligne également les efforts réalisés par la plupart des candidats pour structurer leur copie, en distinguant les différentes parties du sujet et en présentant des réponses aérées facilitant la lecture.

Toutefois, si les qualités rédactionnelles sont généralement satisfaisantes, la rigueur orthographique demeure inégale. Certaines copies comportent encore un nombre important d'erreurs, notamment des confusions récurrentes entre « a » et « à », susceptibles d'altérer la lisibilité. Le jury rappelle que la maîtrise de la langue écrite constitue une compétence essentielle pour un futur professeur des écoles.

Par ailleurs, les candidats ont rarement recours à l'écriture cursive. Les graphies observées sont parfois irrégulières et manquent de soin.

En mathématiques, le principal point de vigilance demeure la rigueur du raisonnement. De nombreuses copies présentent des approximations dans les démonstrations, des définitions imprécises, un vocabulaire parfois inadapté ou des justifications insuffisantes. Ainsi, certaines formulations telles que « le triangle mesure... », « les angles d'un cercle » ou encore des égalités inexactes traduisent une maîtrise encore fragile du langage mathématique. Les copies les plus réussies sont celles qui distinguent clairement les résultats, justifient chaque étape du raisonnement et utilisent un vocabulaire précis.

Le jury observe également que certains candidats privilégient des développements très longs qui n'apportent pas toujours d'éléments utiles à la démonstration. À l'inverse, d'autres se limitent à donner le résultat sans fournir les justifications explicitement demandées. Les meilleures copies parviennent à trouver un juste équilibre entre précision, rigueur et concision.

Enfin, un nombre significatif de copies comporte des questions, voire des exercices entiers, non traités. Cette situation semble résulter à la fois de difficultés de gestion du temps et de lacunes sur certaines notions.

En français

Les candidats maîtrisent globalement l'orthographe grammaticale, les temps et modes les plus courants, l'identification des propositions subordonnées et des fonctions syntaxiques simples. En revanche, ils rencontrent encore des difficultés dans l'analyse grammaticale fine (nature et fonction des groupes de mots, complément d'agent, distinction entre les différentes propositions subordonnées), l'identification du conditionnel, l'analyse des pronoms et la précision des réécritures, souvent pénalisées par des erreurs de copie.

Les connaissances relatives à la formation des mots sont satisfaisantes : les candidats identifient généralement les morphèmes, les familles de mots et utilisent une terminologie adaptée. En revanche, l'analyse du sens en contexte demeure fragile. Les figures de style, notamment la métaphore et la personnification, sont insuffisamment reconnues et expliquées, les réponses restant souvent descriptives ou paraphrastiques sans réelle analyse des effets produits.

Pour la partie réflexion, les candidats répondent dans l'ensemble à la question posée et mobilisent le texte support, mais leurs développements restent fréquemment superficiels, peu problématisés et insuffisamment nuancés. La mobilisation de références culturelles variées constitue le principal point faible.

En mathématiques

Les difficultés les plus fréquemment rencontrées concernent la généralisation et le passage à l'abstraction, les raisonnements probabilistes, la justification en géométrie, l'argumentation dans les questions de type « vrai ou faux » ainsi que la maîtrise des nombres décimaux. Des confusions sont également observées entre une variable et une fonction, certains écrivant par exemple $n = 3(n - 1) + 1$ au lieu d'exprimer correctement la fonction recherchée. La rédaction des formules dans un tableur demeure également fragile : oubli du signe « = », références incorrectes ou méconnaissance des formules usuelles. Le jury invite les candidats à renforcer leur maîtrise du calcul littéral, de la mise en équation et du langage fonctionnel. Il est également

recommandé de s'entraîner à passer d'une observation concrète à une modélisation mathématique rigoureuse et de vérifier systématiquement la cohérence des expressions obtenues.

Le jury recommande aux candidats de :

- Consolider les connaissances fondamentales

Plusieurs notions apparaissent comme des points de fragilité récurrents. Ces lacunes limitent la capacité des candidats à justifier correctement leurs réponses. Il est indispensable de consolider ces connaissances de base, en particulier leur définition formelle et leurs conditions d'utilisation, afin de pouvoir les mobiliser avec pertinence dans des contextes variés.

- Améliorer la lecture et l'analyse des énoncés

Les erreurs les plus fréquentes trouvent souvent leur origine dans une lecture insuffisamment précise des consignes. Des difficultés apparaissent notamment dans l'interprétation de termes clés. Le jury recommande aux candidats de prendre le temps d'identifier les mots-clés de l'énoncé et de reformuler mentalement la situation.

- Renforcer la rigueur du langage et du raisonnement

Le jury rappelle que la validité d'une réponse ne repose pas uniquement sur le résultat obtenu mais également sur la qualité du raisonnement qui y conduit. Celui-ci doit être explicite, structuré et rédigé avec précision. Il est donc essentiel de maîtriser la terminologie des disciplines, d'utiliser un vocabulaire rigoureux et conforme aux définitions attendues, en évitant les abréviations.

- Développer la qualité de la justification

Le jury observe que les justifications sont souvent insuffisamment précises ou remplacées par des explications trop descriptives. Or, une réponse attendue doit s'appuyer sur des arguments rigoureux et explicitement formulés. Les candidats doivent s'entraîner à justifier systématiquement leurs réponses, y compris lorsqu'elles paraissent évidentes, et à privilégier des raisonnements fondés sur des propriétés plutôt que sur des exemples isolés.

- Soigner la présentation et la lisibilité de la copie

Une copie structurée et lisible facilite la compréhension du raisonnement et permet au candidat de mieux organiser sa pensée. Il est recommandé de numéroter clairement les exercices et les questions, d'aérer les réponses et de mettre en évidence les résultats.

- Développer une démarche rigoureuse et autonome

Les candidats qui réussissent le mieux sont ceux qui adoptent une démarche structurée, concise et rigoureuse, en évitant les développements inutiles et les justifications hors sujet. Ils savent mobiliser les notions pertinentes, organiser leur raisonnement et adapter leur rédaction à la question posée.

En conclusion, le jury encourage les futurs candidats à porter une attention particulière à la maîtrise des notions fondamentales, à la rigueur du raisonnement et à la qualité de la rédaction. Ces exigences constituent des compétences essentielles pour la réussite de l'épreuve, mais également pour l'exercice futur du métier de professeur des écoles.

EPREUVE ECRITE 2

Éléments statistiques

Discipline	Nombre de copies	Moyenne	Médiane	Quartile inférieur	Quartile supérieur
Histoire Géographie EMC	1491	9,83	9,75	7,50	12,25
Science et technologie	1324	10,82	10,75	8,50	13
Arts	1022	7,88	7,25	4,75	10,50
Allemand	3	14,17			
Anglais	1261	14,56	15,25	12	17,50
Espagnol	233	14,48	14,50	12,50	17
Italien	15	10,60	9	6	14

Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique

Constats généraux

De manière globale, les copies témoignent d'un bon niveau de soin, tant pour la présentation que pour l'orthographe et la syntaxe, avec des réponses généralement claires et structurées. La majorité des candidats a traité l'ensemble des questions, montrant une gestion du temps satisfaisante malgré quelques cas de traitement partiel par manque de connaissances. L'histoire est la discipline la mieux réussie, s'appuyant sur une restitution de connaissances souvent solides, tandis que l'EMC s'avère être la partie la plus fragile, avec des moyennes parfois faibles. Certains candidats maîtrisant les programmes d'EMC (niveau collège) se sont bien mieux emparés des attendus de cette épreuve.

Les correcteurs notent toutefois des disparités importantes de culture générale, certaines copies présentant des lacunes ou des confusions historiques et géographiques majeures.

Analyse du sujet en histoire : "Quelles sont les caractéristiques du régime de Vichy"

Le sujet a globalement permis aux candidats de restituer des connaissances attendues, cette période étant familière car largement traitée durant leur propre cursus scolaire.

- **Réussites** : Le contexte de la Seconde Guerre mondiale et l'acteur principal, le Maréchal Pétain, sont quasi systématiquement identifiés. Les caractéristiques majeures (nature autoritaire du régime, devise « Travail, Famille, Patrie », politique antisémite et collaboration avec l'Allemagne nazie) sont bien présentes dans les meilleures copies.
- **Difficultés** : Certains candidats se sont limités à un récit général de la guerre ou de la Résistance sans analyser précisément la nature du régime. Des confusions chronologiques graves ont été relevées, situant Vichy lors de la Première Guerre mondiale ou après 1945. La notion de « Révolution nationale » est souvent restée méconnue ou superficiellement traitée.

Analyse du sujet de géographie : la répartition de la population française (croquis)

Cette épreuve a été jugée contrastée, permettant de marquer des points facilement pour certains, mais révélant des lacunes techniques pour d'autres.

- **Réussites** : Le titre et la légende sont généralement présents, et la localisation des métropoles comme foyers denses est acquise pour la majorité même si ce point n'est pas spécifiquement demandé.
- **Difficultés** : La réalisation de la légende a posé problème (manque de hiérarchisation, titres imprécis comme « moyennement peuplé »). Le fond de carte comportant déjà les villes a parfois induit les

candidats en erreur, les poussant à se focaliser sur les points urbains plutôt que sur des zones de densité de population. Des erreurs de localisation des grandes villes (hors Paris) et une méconnaissance des dynamiques spatiales (littoraux, zones de montagne, « diagonale du vide » caricaturée) ont été constatées. Le manque de matériel adapté (crayons de couleur) a souvent nui à la lisibilité.

Analyse de l'épreuve d'enseignement moral et civique (EMC)

L'EMC est la partie qui a présenté le plus de difficultés, principalement dans la capacité à dépasser la simple lecture de documents.

- **Réussites** : Les valeurs de la République et les références institutionnelles (lois Jules Ferry, DDHC) sont globalement mobilisées. L'exploitation du dossier documentaire est jugée satisfaisante pour les questions de compréhension directe.
- **Difficultés** : Les candidats peinent à proposer une analyse critique ou des pistes d'actions concrètes pour la classe. La question 2 sur le tableau statistique a souvent donné lieu à une simple description sans interprétation des causes ou des enjeux liés aux inégalités. Les connaissances sur les programmes de l'EMC, le parcours citoyen ou les dispositifs spécifiques (AESH, PPRE) sont lacunaires. Enfin, l'enjeu de l'égalité filles-garçons a été quasiment ignoré dans les réponses.

Conseils pour réussir par discipline

En Histoire : Il est crucial de ne pas se limiter à une liste de dates, mais de proposer une réelle analyse contextualisée. L'orthographe des noms propres et la maîtrise d'un lexique précis (distinction entre armistice et capitulation par exemple) sont indispensables.

En Géographie : Il est impératif de se munir de matériel de cartographie (crayons de couleur, feutres fins). Il faut s'entraîner à construire des légendes organisées et hiérarchisées en utilisant un vocabulaire géographique rigoureux (notion de densité, croquis de synthèse).

En EMC : Les candidats doivent s'efforcer de faire le lien avec la pratique de classe et les gestes professionnels de l'enseignant. Il faut mobiliser des exemples concrets et des références précises aux textes officiels au-delà du simple corpus documentaire.

Conseils généraux pour réussir l'épreuve

La réussite à cette épreuve nécessite d'abord une lecture attentive et globale du sujet et des documents avant de rédiger, afin d'éviter les redondances entre les questions. L'utilisation d'un brouillon pour structurer un plan, notamment en histoire, est vivement conseillée. Les correcteurs préconisent de rester synthétique et d'aller à l'essentiel : les copies les plus longues ne sont pas les meilleures si elles se contentent de paraphraser les documents. Une relecture systématique est indispensable pour corriger les fautes d'accord et s'assurer de la lisibilité de l'écriture. Enfin, une curiosité pour l'actualité éducative et une remise à niveau en culture générale disciplinaire sont essentielles pour répondre aux exigences du métier d'enseignant.

Conclusion

En conclusion, ce bilan souligne que si la forme des copies est généralement satisfaisante, le fond révèle des disparités importantes de maîtrise disciplinaire. L'histoire reste une valeur refuge pour les candidats, bien que des erreurs de chronologie subsistent. La géographie et l'EMC manquent parfois de technicité et de recul critique, particulièrement dans la mise en perspective professionnelle. Pour réussir, les futurs candidats devront renforcer leur socle de connaissances fondamentales tout en développant une réflexion plus approfondie sur les enjeux de l'école primaire. La capacité à articuler savoirs académiques et pistes pédagogiques concrètes demeure le principal levier de distinction entre les copies moyennes et les excellentes prestations.

Sciences et technologie

1. Les principales réussites des candidats :

La majorité des candidats a traité l'ensemble des questions proposées et a manifesté un réel souci de rédaction et de justification de ses réponses. Les meilleures copies se distinguent par la mobilisation de connaissances scientifiques solides ainsi que par la mise en œuvre d'une démarche rigoureuse, structurée et argumentée.

Les questions nécessitant des réponses courtes, précises ou s'appuyant directement sur l'exploitation de documents ont été globalement bien réussies. Les exercices fondés sur l'analyse de schémas ou sur l'identification d'informations explicites dans les supports proposés ont permis à de nombreux candidats d'obtenir des résultats satisfaisants.

Le jury souligne notamment la bonne maîtrise de plusieurs notions scientifiques, en particulier celles relatives à la photosynthèse et aux besoins des végétaux. La lecture et l'exploitation des documents constituent également un point fort pour une grande partie des candidats.

Les questions 4, 5 et 8 ont enregistré les meilleurs taux de réussite. Plus accessibles, elles ont permis aux candidats les mieux préparés de valoriser efficacement leurs connaissances et leurs compétences d'analyse.

2. Les principales difficultés des candidats :

Les copies témoignent d'une forte hétérogénéité des niveaux de maîtrise, avec des écarts parfois importants entre les candidats. Si certains ont su mobiliser des connaissances précises et conduire un raisonnement scientifique rigoureux, d'autres ont rencontré des difficultés significatives dans l'analyse et l'argumentation.

Les principales fragilités observées concernent la précision des connaissances scientifiques, la rigueur du raisonnement ainsi que la maîtrise de la démarche scientifique. Les questions nécessitant de construire une argumentation, de justifier une réponse ou de mettre en relation plusieurs informations issues de documents ont été les moins bien réussies.

Le jury constate également que de nombreux candidats peinent à structurer leur pensée scientifique, à expliciter les différentes étapes de leur raisonnement et à établir un lien clair entre les observations réalisées, leur interprétation et la conclusion attendue. Quelques copies témoignent par ailleurs d'une confusion entre analyse scientifique et opinion personnelle. Or, les réponses attendues doivent s'appuyer sur des connaissances établies, des observations objectivées et des arguments fondés scientifiquement.

Les compétences relevant de la physique et du calcul constituent un point de vigilance particulier. Les erreurs observées traduisent souvent une maîtrise insuffisante des méthodes de calcul, des grandeurs physiques et de leur utilisation dans la résolution de problèmes scientifiques.

Enfin, le jury relève des difficultés récurrentes liées à l'utilisation d'un vocabulaire scientifique précis ainsi qu'à la maîtrise des méthodes expérimentales, pourtant indispensables à la construction d'un raisonnement scientifique rigoureux.

3. Conseils aux candidats pour réussir cette épreuve :

Pour réussir cette épreuve, les candidats gagneront à porter une attention particulière à trois dimensions complémentaires : la rigueur scientifique, la méthodologie de traitement du sujet et la qualité de la rédaction.

La rigueur scientifique constitue un élément essentiel de la réussite. Le jury recommande d'utiliser un vocabulaire scientifique précis et adapté, de s'appuyer sur des connaissances maîtrisées et sur des faits

scientifiquement établis, tout en évitant les affirmations approximatives ou les opinions personnelles. Dans les questions nécessitant un raisonnement ou un calcul, il est attendu que la démarche soit clairement explicitée et que les résultats obtenus fassent l'objet d'une vérification de leur cohérence. Les candidats veilleront également à mobiliser une démarche scientifique rigoureuse en s'appuyant sur les différentes étapes attendues : observer, comparer, analyser puis conclure.

La réussite de l'épreuve repose également sur une méthodologie adaptée. Il est conseillé de prendre connaissance de l'ensemble du sujet avant de commencer la rédaction, de gérer efficacement son temps et de lire attentivement les consignes afin d'identifier précisément ce qui est attendu. Les différentes questions étant souvent complémentaires, les candidats peuvent utilement s'appuyer sur les informations obtenues dans certaines parties du sujet pour répondre à d'autres.

Une attention particulière doit enfin être portée à la qualité de l'expression écrite. Les réponses attendues doivent être claires, précises et concises. Il convient de privilégier des phrases correctement construites, d'organiser les idées de manière logique et de veiller à formuler explicitement les conclusions attendues. Le jury invite également les candidats à éviter la paraphrase des documents ainsi que l'apport d'informations non pertinentes.

Le jury souligne que la plupart des copies sont présentées avec soin et dans une écriture lisible. Quelques copies demeurent toutefois insuffisamment soignées et comportent des erreurs orthographiques ou syntaxiques qui nuisent à la qualité de la démonstration. Une vigilance particulière est également recommandée lors de la réalisation de schémas : l'utilisation de couleurs trop claires peut en altérer la lisibilité.

Enfin, les candidats veilleront à éviter certaines faiblesses fréquemment observées dans les copies, telles que des réponses imprécises ou confuses, un manque de structuration du raisonnement ou encore des phrases excessivement longues qui nuisent à la clarté de l'argumentation.

Arts

1. Bilan général

L'épreuve d'arts se caractérise par des résultats globalement faibles, avec une moyenne de 7,88 et une médiane de 7,25. La dispersion des notes est importante, avec un quart seulement des candidats obtenant une note supérieure à 10,5 et un quart une note inférieure à 4,75, traduisant des écarts significatifs de préparation et de maîtrise des attendus.

Les candidats ont globalement mieux réussi la partie consacrée aux arts plastiques que celle relative à l'éducation musicale. L'analyse d'image a permis à certains candidats de mobiliser leurs capacités d'observation et d'identifier des éléments pertinents, même lorsque leurs connaissances artistiques étaient limitées. À l'inverse, la partie musicale, davantage fondée sur la maîtrise du programme limitatif, a révélé des lacunes importantes.

Le jury souligne que le barème retenu permettait de valoriser les tentatives d'analyse et les réponses partiellement maîtrisées. Toutefois, la faiblesse des connaissances mobilisées dans de nombreuses copies n'a pas permis d'attribuer des notes élevées.

2. Les principales difficultés rencontrées par les candidats

La principale difficulté observée concerne la méconnaissance du programme limitatif du concours. En arts plastiques, les candidats devaient être en mesure de mobiliser des connaissances relatives à la question de la ressemblance. En éducation musicale, ils devaient maîtriser les notions liées à **l'expression de la subjectivité en musique à l'époque romantique**, ainsi que trois œuvres de référence inscrites au programme, notamment *Le Voyage d'hiver* de Franz Schubert.

De nombreuses copies révèlent une maîtrise insuffisante des œuvres et des notions inscrites au programme. Le jury constate notamment des confusions fréquentes autour de la notion de romantisme. Celui-ci est souvent réduit à la seule expression des sentiments amoureux, ce qui constitue un contresens. Le romantisme ne saurait en effet être assimilé à une thématique sentimentale ; il correspond à un courant artistique, littéraire et musical majeur du XIX^e siècle, caractérisé notamment par l'expression de la subjectivité, l'exaltation des émotions, le rapport à la nature, l'imaginaire ou encore la quête de liberté.

Cette réduction du romantisme à la seule dimension amoureuse conduit fréquemment les candidats à mobiliser des références inadaptées et à développer des analyses éloignées des attendus du programme.

Cette confusion conduit certains candidats à mobiliser des références contemporaines sans lien avec le courant romantique étudié. Des artistes tels que Johnny Hallyday, Édith Piaf ou Céline Dion sont ainsi régulièrement cités pour illustrer le romantisme, au seul motif que leurs chansons expriment des émotions ou des sentiments. Ces références témoignent d'une confusion entre l'expression des émotions dans une œuvre artistique et l'appartenance à un mouvement culturel et esthétique historiquement situé.

Le jury relève également que *Les Quatre Saisons* d'Antonio Vivaldi sont fréquemment citées comme exemple d'œuvre romantique. Cette référence n'est toutefois pas pertinente dans le cadre du sujet. Composée au début du XVIII^e siècle, cette œuvre appartient au courant baroque et précède de plus d'un siècle l'émergence du romantisme. Si elle comporte une dimension expressive et descriptive susceptible d'évoquer certaines caractéristiques ultérieurement développées par les compositeurs romantiques, elle ne peut être considérée comme représentative de l'esthétique romantique étudiée au programme. Cette confusion souligne la nécessité pour les candidats de maîtriser les principaux repères historiques et artistiques relatifs aux œuvres et courants abordés.

Les copies font également apparaître des difficultés à utiliser un vocabulaire spécifique, à contextualiser les œuvres étudiées et à dépasser la simple description pour construire une analyse argumentée. De nombreux candidats se limitent à paraphraser les documents proposés sans véritablement mobiliser les connaissances attendues.

3. Conseils pour réussir l'épreuve :

Le jury souhaite rappeler que cette épreuve repose sur un programme limitatif clairement identifié. Sa maîtrise constitue une condition essentielle de la réussite.

Les candidats sont donc vivement invités à étudier de manière approfondie les œuvres, notions et repères culturels inscrits au programme. Une connaissance précise des œuvres de référence, de leur contexte historique et artistique ainsi que des notions associées permet de répondre avec pertinence aux questions posées et de construire une analyse argumentée.

Il est également recommandé de développer un vocabulaire artistique précis et de s'entraîner à analyser des œuvres en mobilisant à la fois des observations objectives et des connaissances culturelles. Les références citées doivent être choisies avec discernement et présenter un lien explicite avec les notions ou mouvements artistiques étudiés.

L'analyse des résultats montre enfin qu'un candidat ayant sérieusement préparé le programme limitatif dispose de très fortes chances de réussite à cette épreuve. À l'inverse, les copies qui ne témoignent pas d'une connaissance suffisante des œuvres et des notions inscrites au programme limitatif se trouvent en difficulté face aux attendus de l'épreuve. L'analyse des résultats montre que la maîtrise effective de ce corpus constitue une condition indispensable de la réussite. Son absence conduit systématiquement à des réponses imprécises, hors sujet ou insuffisamment étayées, rendant impossible l'obtention d'une note satisfaisante.

Langues vivantes :

L'épreuve était constituée de deux parties (compréhension et expression) basées sur un texte évoquant l'école.

La moyenne est très bonne dans toutes les langues au regard du niveau de maîtrise des compétences langagières attendues, positionné au niveau B1 du CECRL (utilisateur indépendant).

Dans l'ensemble, la présentation des copies est plutôt bonne avec un soin correct apporté à la calligraphie et à la présentation, à l'exception de certaines copies présentant une écriture difficilement déchiffrable. La grande majorité des candidats ont traité l'ensemble des parties du sujet.

a. Allemand :

Les réussites des candidats :

Les candidats ont globalement réussi à traiter le sujet au niveau B1, tant en compréhension qu'en expression : une majorité de copies témoignent d'une qualité linguistique élevée, notamment en ce qui concerne la syntaxe, l'orthographe et les structures (de nombreuses subordonnées, des connecteurs, position correcte du verbe).

Les candidats ont souvent réussi à employer un lexique adapté malgré la complexité du sujet qui relève plutôt d'un niveau B2.

Question A de compréhension : l'identification des documents (source, date, thématique) a été une réussite pour tous les candidats. Les candidats ont réussi à répondre aux questions de compréhension malgré la difficulté des questions très ouvertes.

Expression écrite : Les candidats ont tous été en mesure de rédiger un texte cohérent et structuré qui respecte les consignes de longueur.

Les copies étaient toutes lisibles.

Les points de vigilance

En compréhension :

Certains arguments n'ont pas été évoqués ou développés insuffisamment :

Question A : le thème traité a été partiellement évoqué et il aurait pu être davantage développé (ab 2026 + aktueller Stand der Umsetzung in den Bundesländern)

Questions B et C : les arguments attendus ont été peu mentionnés : les questions très ouvertes ont mis les candidats en difficulté.

Mise en place dans certains Länder en 2021 en 1ère classe (= CP), la loi qui donne le droit à tous les élèves d'écoles primaires d'être encadrés à l'école l'après-midi (Ganztagsbetreuung) s'étend chaque année aux autres classes et concerne tous les enfants à partir de 2026 en école primaire. Cette proposition doit permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Cette loi permet aussi de réduire les inégalités entre les enfants en matière d'éducation.

En expression écrite (question D) :

Le fédéralisme n'a pas été évoqué de manière suffisamment explicite. On attendait des candidats qu'ils évoquent l'indépendance des états fédérés (Länder) en matière d'éducation. Les décisions dans ce domaine sont différentes d'un Land à l'autre. Le paragraphe 3 du texte donnait des pistes en ce sens.

Les recommandations du jury

Bien lire le sujet dans sa globalité et le relire plusieurs fois en repérant les mots clefs avant de répondre aux questions.

Penser à décomposer les mots pour mieux les comprendre

Organiser clairement sa pensée en veillant à la cohérence et à l'enchaînement des idées

Développer le plus d'arguments possibles, en s'appuyant sur les documents et en prenant soin de bien retranscrire tous ceux évoqués dans le texte.

Ne pas hésiter à mobiliser des connaissances pour enrichir la réflexion et proposer une réflexion personnelle : on pouvait ici évoquer le fait que l'école primaire jusqu'en 2021 n'était proposée que jusqu'à midi (Halbtagschule) et les problèmes sociétaux que cela impliquait (travail des femmes, garde des enfants ...).

b. Anglais

Les réussites des candidats et points de vigilance

Partie Compréhension

Les candidats ont pour la plus grande majorité très bien compris le texte qui était d'un niveau très accessible, sans concept complexe.

Les candidats n'ont pas rencontré de difficultés de compréhension face au document. Là où certains candidats ont moins bien réussi, c'est lorsqu'il s'agissait de reformuler.

Partie Production

La partie expression a été réussie pour les candidats dont le répertoire lexical est étendu et une majorité a réussi à trouver de bons arguments. Certains se sont projetés et ont fait le lien entre la présence d'un animal et leur futur métier.

Certains candidats possèdent également un répertoire lexical varié, ils ont utilisé des connecteurs pour l'argumentation et ont très bien maîtrisé des structures grammaticales complexes.

Les candidats les plus fragiles ont été freinés dans l'expression écrite par un répertoire lexical limité, voire très limité. Certains ont même écrit des mots en français.

Les recommandations du jury

Pour réussir, il est essentiel d'éviter de calquer son anglais sur le français, en bannissant les mots ou structures inexistantes en anglais, et de bien respecter la consigne, notamment en reformulant.

Une relecture attentive permet d'éliminer les erreurs basiques (comme les accords du verbe à la 3^e personne du singulier) ou les fautes d'orthographe, y compris sur les mots présents dans le texte.

Pour l'argumentation, il faut soigner la structure : utiliser des connecteurs, des expressions idiomatiques et des modalités pour exprimer des hypothèses, tout en introduisant et concluant brièvement son propos.

Dans la compréhension de texte, il est important de rester fidèle au contenu, reformuler à partir des mots-clés, répondre d'abord à la question au lieu d'illustrer avec des exemples tirés du texte, sans y ajouter son avis.

Enfin, pour la production écrite, il est nécessaire de structurer la réponse avec une introduction courte, un ou plusieurs arguments étayés par un exemple, et une conclusion claire.

c. Espagnol

En Espagnol, le jury a corrigé des copies de bonne qualité dans l'ensemble et apprécié des profils de candidats et candidates capables de mobiliser des connaissances et des valeurs au service d'une réflexion plus globale.

Les réussites des candidats

Compréhension de l'écrit

De nombreuses copies témoignent d'une bonne compréhension globale du texte ainsi que d'une capacité satisfaisante à mobiliser des indices contextuels pour compléter les éléments manquants.

Les candidats et candidates ont proposé des réponses construites, lorsque cela était demandé.

Expression écrite

Dans l'ensemble, la partie expression écrite a été bien maîtrisée par les candidats et candidates : production des réflexions intéressantes autour du métier d'enseignante et d'enseignant, notamment en ce qui concerne son image, ses missions et les projections personnelles dans la profession. Bon nombre de productions ont généralement montré une bonne capacité à organiser les idées et à s'impliquer dans le sujet, même si des écarts de maîtrise linguistique subsistent selon les copies.

Les points de vigilance

Des fragilités dans la maîtrise de la langue ont toutefois été relevées dans un certain nombre de copies : construction du verbe *permitir* (transitif en espagnol), emploi de la préposition *a*, confusions *ser/estar*, erreurs sur les conjuguaisons, confusions entre singulier et pluriel, barbarismes etc.

La mobilisation de citations pertinentes issues du texte afin d'en dégager les idées principales a parfois posé difficulté. Certaines copies se limitent à une juxtaposition d'éléments sans mise en relation ni hiérarchisation.

Dans la partie *Expression écrite*, l'enjeu est de structurer sa pensée sans uniquement recopier des citations : plusieurs candidats et candidates peinent à structurer leur réflexion personnelle, se contentant parfois de reprendre des citations sans se les approprier ni les analyser.

Les recommandations du jury

Le jury recommande aux candidats et candidates de :

- Lire le sujet dans sa globalité avant de répondre aux questions.
- Organiser clairement sa pensée en veillant à la cohérence et à l'enchaînement des idées.
- S'appuyer davantage sur les documents pour répondre aux questions tout en évitant de les paraphraser et en proposant une véritable appropriation des idées à travers une analyse personnelle.
- S'attacher à exprimer un point de vue argumenté et authentique, en évitant les formulations trop générales.
- Ne pas hésiter à mobiliser des connaissances pour enrichir la réflexion et proposer une réflexion personnelle.

Du point de vue de la maîtrise linguistique :

- Privilégier la correction syntaxique et la clarté de l'expression plutôt que la recherche de structures complexes dont la mauvaise maîtrise nuit à la lisibilité de l'ensemble.
- Renforcer la maîtrise linguistique en consolidant les bases (verbes, accords, accentuation), bannir les néologismes et les calques du français.
- Se constituer un répertoire des expressions ou verbes d'opinion (*para mí, (no) pienso que, creo que, diría que ...*)
- Maîtriser l'usage des connecteurs logiques afin de structurer efficacement l'argumentation (par exemple : *primero, a modo de introducción, luego, para concluir, efectivamente, a mi juicio, me parece que, en mi opinión, desde mi punto de vista, considero que, a modo de ejemplo etc ...*).
- Ne pas écrire des phrases avec des mots entre parenthèses en français, essayer de trouver une alternative en trouvant des synonymes ou en changeant sa phrase.

d. Italien

Les réussites des candidats

Concernant la compréhension écrite, la plupart des candidats ont pu relever les informations explicites du texte : nom de l'auteur et de l'œuvre, la fonction de l'imagination sur la créativité des enfants et ses effets bénéfiques pour les découvertes scientifiques et le développement d'un état d'esprit flexible chez les enfants.

Les copies avec des citations relevant de connaissances culturelles personnelles ont été particulièrement appréciées. Certains candidats ont cité Einstein, Copernic, Galilée et Natalia Ginzburg. Et, à propos de Léonard de Vinci : son rôle d'artiste, de scientifique, d'inventeur a été mis en évidence citant également ses découvertes.

En ce qui concerne l'expression écrite, seulement les candidats avec des bases solides en italien, une capacité à argumenter et avec une maîtrise de l'exercice d'écriture ont pu développer une réflexion claire et logique de niveau B1.

Les points de vigilance :

En ce qui concerne la compréhension écrite, les informations implicites les plus difficiles à repérer ont été : *l'ouverture sur une nouvelle vision du monde, le changement des stéréotypes*. Par ailleurs, l'exemple de la « mouche qui peut sauver à la place d'être gênante » a parfois porté à confusion. Certains candidats se sont contentés de citer le texte sans donner du sens à la phrase.

Par ailleurs, de nombreux candidats ont éprouvé des difficultés à mettre en résonance les documents 1 et 2 de la question d. En effet, rares ont été ceux qui ont su trouver des arguments pertinents pour relier les 2 documents et certains candidats se sont limités à lister des éléments du document 2 sans essayer de les analyser.

En outre, certaines copies révèlent un manque de connaissances culturelles. Plusieurs candidats n'ont pas cité Léonard de Vinci et sa fonction dans le monde de l'art et des sciences.

Concernant l'expression écrite, l'utilisation de la langue italienne relève en grande partie du niveau A1 ou A2, très peu de copies attestant d'un niveau B1.

Sur le plan lexical, des imprécisions récurrentes ont été constatées, en particulier, dans le champ lexical de la science tel que le mot *scientifico* à la place de *scienziato* ; *discoperta* pour *scoperta*, *invencione* pour *invenzione*, *l'avione* et *l'elicoptero* pour *l'aereo* et *l'elicottero*.

Par ailleurs, un certain nombre d'hispanismes tels que *primera, misma, tierza, opra, fundamental, compartir, inventar* ont été relevés et la présence de mots en français comme *cerf-volant, entre, et, à la fin, par, préparer, créativité* est à déplorer.

Sur le plan grammatical, un grand nombre de copies présente également des erreurs de conjugaisons sur des structures verbales simples de niveau A1/A2 comme l'utilisation erronée du présent (*Parisi spiegate* ; *le favole sottolinea, questo permettere*) et du passé composé (*i bambini sono stimolare...*).

De nombreuses erreurs ont été constatées dans l'emploi des articles définis (*le limiti, i animali, le bambini* à la place de *i limiti, gli animali, i bambini*), des prépositions simples (*da* au lieu de *di*) et des articles contractés (*nel bambini, de la sua, dei insetti, degli sogni, degli visioni* à la place de *nei bambini, della sua, dei sogni, degli insetti, dei sogni, delle visioni*).

En revanche, certaines copies ont été particulièrement appréciées la clarté des propos et l'effort de construire le discours ainsi que les connaissances culturelles.

La réflexion autour du développement de l'autonomie, de la curiosité et de la créativité des enfants met en évidence un aspect important pour les futurs professeurs des écoles.

Nous conseillons aux futurs candidats de cette épreuve de se concentrer sur la construction du discours dans l'expression écrite en utilisant des connecteurs logiques variés et d'enrichir le lexique pour atteindre le niveau B1.

Les recommandations du jury :

Le jury recommande aux candidats et candidates de :

- Gérer efficacement le temps à disposition pour pouvoir relire sa production et corriger certaines erreurs.
- Lire le sujet dans sa globalité avant de répondre aux questions de compréhension.
- Organiser clairement sa pensée en veillant à la cohérence et à l'enchaînement des idées.
- S'appuyer sur les documents pour répondre aux questions tout en évitant de les paraphraser et proposer une analyse personnelle.
- Veiller à exprimer un point de vue argumenté et authentique, en évitant les formulations trop générales.
- Mobiliser ses connaissances pour nourrir sa réflexion personnelle.

Du point de vue de la maîtrise linguistique :

- Privilégier la correction syntaxique et la clarté de l'expression plutôt que la recherche de structures complexes dont la mauvaise maîtrise nuit à la lisibilité de l'ensemble.

- Renforcer la maîtrise linguistique (conjugaisons, accords, accentuation), bannir les barbarismes et les calques du français.
- Se constituer un répertoire des expressions ou verbes d'opinion (Per me, secondo me, penso che / credo che / mi sembra che (+ subjonctif...)).
- Maîtriser l'usage des connecteurs logiques afin de structurer le discours et l'argumentation.
- S'efforcer de trouver un synonyme ou recourir à une périphrase pour ne pas écrire de phrases avec des mots en français.

EPREUVE ECRITE LANGUE REGIONALE

Descriptif de l'épreuve

Durée : 2 heures 40 minutes

Notation : 20 points

Toute note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve comprend trois parties :

- commentaire d'un texte en langue régionale ;
- traduction en français d'un texte en langue régionale ;
- questions de grammaire.

Attendus de l'épreuve

L'épreuve écrite de langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue des candidats et leur connaissance de son fonctionnement.

Dans la première partie, ils doivent montrer qu'ils sont capables, d'une part, de comprendre un texte littéraire ou journalistique d'une longueur approximative de 550 mots, d'y saisir des significations principales et de s'exprimer de façon courante en utilisant la langue de façon flexible et efficace. Un guidage est proposé. C'est à partir de la compréhension du texte et de ses éléments tant explicites qu'implicites, que les candidats doivent construire leur commentaire et affirmer leur maîtrise des compétences attendues en langue bretonne. Le jury attend des candidats qu'ils rédigent un développement structuré et argumenté, s'appuyant sur le texte et prenant en compte les repères culturels qui s'y rapportent.

L'exercice de traduction permet d'apprécier la compréhension fine des candidats en langue bretonne ainsi que leur capacité à restituer le sens du texte en français, montrant ainsi leur compétence d'expression dans une langue dont le jury attend qu'elle soit précise et de qualité.

Des questions de grammaire permettent de vérifier les connaissances des candidats sur le fonctionnement de la langue bretonne. Le jury évalue la justesse, la clarté et la précision des réponses portant sur des faits de langue essentiels.

Dans les trois parties – commentaire d'un texte en breton ; traduction ; grammaire – le jury attend des candidats des réponses organisées et précises, rédigées dans une langue claire et d'un bon niveau de correction, et ce en breton comme en français.

Le jury a estimé que le sujet proposé était de bonne longueur et que les candidats pouvaient le traiter dans le temps imparti. Il permettait de bien évaluer les connaissances et compétences des candidats sur les différentes attentes du concours.

Commentaire d'un texte en langue bretonne

Analyse du sujet

Le passage proposé au commentaire est un extrait du roman *Ar Marc'h Glas* de Riwall Huon.

Dans ce roman, publié en 2010 aux éditions Al Liamm, l'écrivain évoque l'histoire du jeune Gwenole, de son enfance insouciante dans une ferme de la région brestoïse à sa vie citadine de jeune adulte. Cette fiction met en lumière l'évolution de la société au travers de la rupture entre le monde rural et le monde agricole en faisant écho à certains passages de la vie de l'auteur. Les relations humaines et les sentiments amoureux y tiennent également une place importante.

Dans cet extrait, le narrateur relate le retour de son frère aîné à la ferme pour les vacances. Il est accompagné d'une jeune femme qui ne parle ni breton ni français. Cette dernière porte de plus des bijoux et est habillée de manière inhabituelle.

Le jury souligne que le texte proposé ici ne présente pas de difficulté de compréhension particulière. On attend des candidats qu'ils soient capables de lire des textes de ce niveau, dont la qualité d'écriture permet de s'imprégner d'un breton de qualité.

Remarques sur les copies des candidats

Un guidage a été proposé aux candidats. Ce guidage reste une proposition et chacun pourra choisir de s'en affranchir. Le jury a cependant la naïveté de penser que les pistes suggérées ne sont pas totalement inutiles.

Au fil du guidage, les candidats pouvaient :

- mettre en lumière les liens qui unissent Erwan et sa famille ;
- exposer le poids de la capitale (pour étudier ou travailler) ;
- expliquer les évolutions de la société, du point de vue social en particulier ici.

Les bonnes copies sont celles qui ont su allier un bon niveau de compréhension à de bonnes qualités d'expression. Le jury attend des candidats qu'ils produisent un commentaire organisé :

- une courte introduction présente le texte et propose un fil conducteur au commentaire ;
- un développement structuré montre la compréhension du texte et la qualité d'analyse ;
- une conclusion pertinente prend la forme d'une phrase de synthèse et propose une ouverture.

Les productions qui se sont démarquées sont celles qui ont su proposer de manière conjointe, un plan solide, des pistes d'analyse cohérentes, tout en se référant au texte, et qui ont fait appel à des axes culturels ou à des références littéraires à bon escient (mise en réseau de textes), en s'appuyant sur d'autres œuvres traitant du même thème, ou d'autres aspects sociétaux pertinents.

Le texte a dans l'ensemble été bien compris par la plupart des candidats, mais la qualité du développement est très hétérogène.

Les copies défailtantes souffraient à la fois d'un défaut de compréhension du texte et d'une maîtrise de la langue nettement insuffisante compte tenu des attentes du concours. La plupart de ces copies contenaient plusieurs des caractéristiques suivantes :

- compréhension lacunaire et faiblesse du propos : imprécisions, confusions ;
- commentaire peu, pas ou mal argumenté ;
- peu ou pas d'analyse du texte, simple reprise des éléments avec ou sans paraphrase ;
- expression écrite laborieuse et imprécise : pauvreté du lexique, syntaxe défailtante.

Qualité de la langue

Du point de vue de la langue, le jury a remarqué des erreurs récurrentes :

- emploi défailtant des prépositions « *Ret e vo dezhañ da sikour », « *Erwan a oa aet kuit ober ur staj. », « *Ouzh ar pezh a skriv Riwall Huon, ... » ;
- confusion des particules verbales e/a « *Erwan e chome ganeomp. »
- erreurs fréquentes dans les mutations (« *e zad », « *evit zeskiñ », « *daou breur », « *e mamm », « *an testenn », « *an tud », « *ur c'halon ») ;
- syntaxe / ordre des mots, place du verbe non maîtrisée : « *E Paris mont a ra Erwan en ur stal vras. », « *Pa oa distroet er gêr ur plac'h a oa gantañ. »
- calque du français : « *emaomp o vont da goulennañ an darempred etre ar maez hag ar gêr » / « *an destenn a gomz » / « *Den ebet ne ouie komz e saozneg enep Erwan. » / « *Ar familh Erwan ne ouie ket ... »
- conjugaison et emploi : du verbe être notamment (« *an istor a zo anv eus ur paotr » / « *Gant an dud emaint o veajiñ ar yezhoù » / « *Ar gevredigezh emañ o cheñch » / « *Erwan eo ur paotr »)

Cet exercice a été l'occasion d'apprécier le niveau de maîtrise du breton des candidats. A noter quelques réussites, tel l'emploi de tournures riches « *An daneveller, gant ur savboent diabarzh, a ziskouez al liammoù etre Erwan hag e familh* », « *Kompren a reer neuze...* », « *Seblantout a ra...* », « *Sebezet int dirak...* » utilisation d'un lexique précis permettant l'articulation des idées « *estreget* », « *a-drugarez da* », « *daoust da* », « *dre ma* », « *an eil hag egile* ».

Traduction

Le passage proposé à la traduction étant choisi dans le document support, les candidats en connaissent le contexte et la situation dans le récit.

Le jury a lu dans certaines copies des phrases difficiles à comprendre, voire presque incompréhensibles, portant sur les aspects suivants :

- Expressions idiomatiques non connues (*Ne chomer ket bev diwar zour.*)
- Lexique non maîtrisé (*fent, chom, sevel, ar selloù, diroll' da c'hoarzhin*)
- Structures calquées sur le breton (traduction littérale) « Nous ne pouvions pas rester sans rire à la suivre... », « ... avec les regards que lui jetèrent ses parents comme un coup de fusil », « Mieux vaut monter des lapins. »

Lors du passage à la langue cible, c'est le rendu en français – fidélité au sens, correction de la langue, maîtrise de la conjugaison, capacité à élaborer une phrase complexe – qui a fait la différence entre les propositions des candidats.

Les bonnes traductions sont des textes qui ont su être fidèles au texte de Riwall Huon et rédigés dans un français bien maîtrisé. Le recours à des expressions idiomatiques en langue française a été valorisé « vivre d'amour et d'eau fraîche », « être piqué au vif ». De ce point de vue, certaines traductions respectent les attendus du concours : niveau de langue, précision du lexique, tournures de phrase, orthographe bien maîtrisée.

Les traductions les plus faibles ont généralement confirmé une compréhension insuffisante souvent déjà décelée dans le commentaire. Souvent lacunaires ou approximatives, ces propositions ont révélé des défauts de compréhension qui ont induit des contre-sens, voire des non-sens (« Un sourire et la joie n'ont pas de poids pour eux », « Il n'y a pas de frontière entre le ricanement et le rire. », « On ne va pas rester travailler dans l'eau »). Par ailleurs, ces textes étaient rédigés dans une langue française dont le niveau ne correspond pas aux attentes du concours, avec par exemple la non maîtrise de la concordance des temps.

Certains candidats ont également ajouté des éléments non présents dans le texte initial « Il le faisait tourner sur lui-même pour le faire rire », « Il devint rouge comme une tomate », « Il lui disait de ne pas le dénoncer. ».

Le jury tient à rappeler que le chemin menant à une bonne traduction comprend quelques passages obligés. Dans la phase de compréhension, il est nécessaire de tenir compte du contexte général proposé par le texte pour proposer une traduction cohérente. La maîtrise des fondamentaux – lexique, syntaxe, grammaire du nom – est essentielle à cette étape. Ainsi, certains candidats n'ont pas pu entrer dans une compréhension fine par méconnaissance du lexique de base ou parce qu'ils n'ont pas reconnu un nom ou un verbe.

On conseillera ensuite aux candidats de composer la phrase à partir des éléments connus et du contexte, et de chercher à rendre le sens global dans la langue cible en se détachant du mot-à-mot. A ce stade, il faut faire des choix entre le rendu général du texte et des éléments précis sur lesquels les candidats pourraient se retrouver en difficulté (tournure de phrase, lexique). Il faut donc faire une proposition de traduction qui, dans certains cas, pourrait paraître insatisfaisante parce qu'approximative, mais qui, *a minima*, a du sens et est cohérente. Il ne faut pas oublier de relire sa traduction en veillant à la qualité du français : orthographe, accords, conjugaison, ponctuation, etc. L'appropriation de ces principes de traduction nécessite bien sûr un entraînement régulier.

Plusieurs candidats ont rendu une traduction parcellaire et lacunaire avec des segments entiers non traduits ou laissés en breton.

Questions de grammaire

Les candidats doivent montrer ici leur connaissance du fonctionnement de la langue et qu'ils sont capables de l'expliquer pour l'enseigner. Ils doivent le faire à travers des réponses claires et bien rédigées. Cette partie nécessite de maîtriser les fondamentaux de l'analyse grammaticale, étayée par la connaissance du lexique approprié. Cela n'implique pas une connaissance exhaustive de la terminologie grammaticale, mais nécessite de maîtriser les termes de base et leur définition en contexte.

Le jury a valorisé la précision dans l'analyse et l'utilisation du lexique et invite les candidats à ne pas négliger cet exercice.

Dans la proposition « *Er porzh e oamp, dirake o-daou !* », on demandait aux candidats d'analyser l'élément souligné.

Il s'agit ici d'une préposition de lieu, conjuguée à la 3ème personne du pluriel. On peut noter des variantes possibles (*dirako* ou *dirazo*).

Certains candidats ont été au-delà et ont su compléter en précisant que "*dirake*" est renforcé par « *o-daou* », qui n'est pas essentiel à la compréhension. Une reformulation de ce segment pourrait être : « ... *dirak an daou zen* », la préposition n'aurait alors pas été conjuguée ou déclinée.

Les bonnes copies ont apporté des précisions quant à la variante dialectale de *dirake*.

Dans « *Ne chomer ket bev diwar zour !* », il fallait analyser le groupe verbal de la phrase. Le groupe verbal est construit ainsi : *Ne* + *chom* (+ terminaison) + *ket* (+ complément). Le verbe « *chom* » est ici à la forme négative : négation + verbe + négation (puisque la négation s'exprime ainsi : « *ne / n'* » + « *ket* »). La terminaison du verbe : « *-er* », est la marque de l'impersonnel, troisième personne du singulier, au présent de l'indicatif.

Certains candidats ont mis en lumière l'absence d'explicitation du sujet en tant que tel en breton dans certaines constructions verbales, comme dans la proposition proposée ici.

Dans certaines copies, le jury note toutefois une non maîtrise de la concordance des temps par les candidats ainsi que l'utilisation erronée des termes grammaticaux employés.

De manière générale, le jury encourage les candidats à utiliser des termes maîtrisés, utilisés à bon escient et sans fioriture.

Conseils aux candidats

On formulera les conseils suivants aux candidats :

- s'exprimer dans un langage simple et clair, en respectant le registre de la langue écrite, en breton et en français ;
- construire des argumentations bien structurées. Il est nécessaire, pour dépasser les réponses superficielles de s'appuyer sur le texte et de proposer des réponses argumentées, dans lesquelles les idées sont étayées *a minima* par des citations du texte et au mieux de références supplémentaires ;
- apporter soin et rigueur à son écriture et à sa présentation. Le manque de soin dans l'écriture, l'organisation et la présentation de la copie ne facilitent pas la lecture, et ne présentent pas du rôle modélisant d'un enseignant ;
- s'approprier et approfondir la grammaire et le lexique afin de développer l'expression en breton, notamment pour la description, l'explication, la narration et l'argumentation : le jury attend des candidats qu'ils rédigent des réponses dans lesquelles concordent netteté du propos, justesse sémantique et rigueur grammaticale. La fréquentation régulière d'une grammaire bretonne est indispensable dans une double perspective de correction grammaticale et d'analyse des faits de langue ;
- lire des textes de natures diverses et de sujets variés en breton, afin d'exercer les compétences de compréhension et d'expression. Le vocabulaire restant souvent limité dans certaines réponses, on devine que les candidats ne sont pas suffisamment habitués à lire des textes littéraires. Il est nécessaire, en complément, de s'entraîner à écrire en breton. De même, il ne faut pas négliger de lire et écrire en français. Cette familiarité avec les deux langues est un facteur de réussite pour l'exercice de traduction et une nécessité : la bonne maîtrise du français et du breton écrits est un atout indispensable à tout futur enseignant se destinant à l'enseignement bilingue ;

- se doter d'une solide culture générale sur la Bretagne et son histoire sociale et culturelle. Le jury n'attend pas des candidats qu'ils aient une connaissance exhaustive de l'ensemble des composantes des cultures de Bretagne, mais on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité et donnent sens aux activités langagières.

A cet effet, en plus des ouvrages déjà conseillés les années précédentes, le jury invite les candidats à se construire des repères culturels, y compris sur la Bretagne contemporaine, par la lecture de :

- Toute l'histoire de Bretagne, Monnier & Cassard, Skol Vreizh ;
- Istor Breizh, Louis Elegoët, TES-Canopé ;
- Le Cheval d'Orgueil, P.-J. Hélias ;
- Mojennoù ar marv, Divi Kervella.
- ...

Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que derrière chaque copie, il doit pouvoir percevoir les degrés de compétences linguistiques écrites d'un futur enseignant bilingue.

ORAL D'ADMISSION – EPREUVE 1

L'épreuve orale d'admission n°1 vise à apprécier la maîtrise des connaissances disciplinaires des candidats en français ou en mathématiques, leur capacité à les mobiliser dans une démarche d'analyse ainsi que leurs compétences à les expliciter avec rigueur et clarté. Elle se compose d'un exposé, préparé à partir d'un sujet remis au candidat, suivi d'un entretien avec le jury permettant d'approfondir les réponses, d'évaluer la solidité des connaissances et d'apprécier les capacités de raisonnement.

Le jury a été particulièrement attentif à la structuration des exposés, à la qualité de l'expression orale, à la précision du vocabulaire disciplinaire, à la rigueur des démonstrations et à la capacité des candidats à entrer dans un échange constructif au cours de l'entretien.

Mathématiques

Les connaissances disciplinaires apparaissent globalement solides. Les candidats maîtrisent généralement les notions de probabilités, les fractions et les raisonnements logiques. Les exercices proposés sont généralement traités avec rigueur. Les prestations les plus convaincantes se distinguent par des exposés clairement structurés, organisés autour d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion. Elles témoignent également d'une bonne maîtrise des notions disciplinaires et des techniques de calcul, y compris sans recours à la calculatrice. Les candidats les plus performants sont capables de conduire un raisonnement rigoureux, mais aussi de le faire évoluer au cours de l'entretien lorsque les échanges avec le jury l'y conduisent. Ils mobilisent le tableau de manière pertinente afin d'illustrer leurs démonstrations et de rendre explicites les différentes étapes de leur raisonnement. Enfin, ils font preuve d'une prise de recul leur permettant d'adapter leur démarche, voire de la corriger lorsque cela s'avère nécessaire.

Les principales difficultés observées concernent les raisonnements les plus abstraits, qui demeurent parfois insuffisamment maîtrisés. Le jury relève également des imprécisions dans l'utilisation du vocabulaire mathématique et des définitions associées, ainsi que des fragilités dans la conceptualisation de certaines notions, notamment la proportionnalité ou les fractions considérées comme des nombres. L'explicitation des démarches et la justification des procédures employées restent également des points de vigilance. Par ailleurs, certains candidats peinent à entrer dans un véritable échange avec le jury, à faire évoluer leur stratégie lorsqu'une erreur est mise en évidence ou à construire une démonstration solidement argumentée. Des fragilités persistent enfin en calcul mental ainsi que dans la fluidité et l'aisance des calculs.

Le jury recommande aux candidats de :

- utiliser le tableau afin de structurer et rendre visibles les différentes étapes du raisonnement, en organisant clairement l'espace d'écriture et en soignant les notations mathématiques ;
- conserver les traces de recherche au tableau afin de faciliter les échanges lors de l'entretien ;
- prendre le temps de construire une réponse argumentée ;
- justifier systématiquement leurs réponses à partir des données du sujet et des connaissances disciplinaires.

Français

Les candidats ont, dans leur grande majorité, bien compris les textes proposés et répondu de manière pertinente aux questions de compréhension. Ils mobilisent globalement des connaissances solides en étude de la langue et en analyse littéraire. Le jury a relevé une bonne maîtrise des connaissances relatives à l'étude de la langue. Les candidats distinguent globalement les types et les formes de phrases, identifient correctement les temps verbaux et mobilisent de manière pertinente le lexique de la compréhension, notamment les notions d'explicite, d'implicite, d'inférences et de champs lexicaux. Ils maîtrisent également les principales notions liées à l'étude du vocabulaire, telles que les préfixes, les suffixes, le radical, la synonymie, l'antonymie, l'homonymie et la polysémie. Les principales figures de style, comme la comparaison, la métaphore, l'énumération, la répétition, l'antithèse ou le paradoxe, sont généralement bien identifiées. Les candidats montrent par ailleurs une capacité satisfaisante à analyser les procédés littéraires, à dégager le sens général des textes proposés et à en proposer une lecture expressive adaptée. Dans l'ensemble, les exposés sont structurés et clairement organisés.

Plusieurs difficultés récurrentes ont été observées. Elles concernent notamment l'utilisation correcte de certains temps verbaux ainsi que la distinction entre les types, les formes et les genres de textes. L'identification des procédés sonores, en particulier l'allitération et l'assonance, demeure également une source de difficulté pour de nombreux candidats. Par ailleurs, un vocabulaire parfois insuffisamment développé ne leur permet pas toujours d'accéder à une compréhension fine des textes proposés. Certains termes de vocabulaire, tels que *asile*, *sbires*, *bourreaux*, *chrysalide*, *écheveau*, *dévider* ou encore *soie*, ont régulièrement posé difficulté. Le jury constate également que les références culturelles et littéraires mobilisées sont souvent limitées, ce qui ne favorise pas la mise en relation des textes étudiés avec d'autres œuvres ou d'autres domaines artistiques. Enfin, si de nombreux candidats savent repérer les principaux procédés littéraires, ils peinent plus fréquemment à en analyser les effets sur le lecteur et à mettre ces procédés au service d'une interprétation du texte.

Le jury recommande aux candidats de :

- construire l'exposé autour d'une véritable problématique littéraire plutôt qu'en suivant linéairement les questions du sujet ;
- se préparer à la lecture à voix haute d'un texte ;
- justifier les analyses par des citations précises en indiquant les lignes du texte ;
- développer les idées et établir des liens entre les différentes parties du sujet ;
- utiliser, lorsque cela est pertinent, le tableau pour analyser une phrase ou organiser les idées ;
- mobiliser leur culture générale, littéraire et artistique lorsque cela est pertinent.

Conclusion générale sur l'épreuve

Dans l'ensemble, le jury souligne la qualité de l'engagement des candidats et leur capacité à entrer dans un dialogue constructif. Les meilleures prestations associent une solide maîtrise des contenus disciplinaires, une expression orale claire et précise, une argumentation rigoureuse ainsi qu'une capacité à faire évoluer leur raisonnement au cours de l'entretien.

Recommandations pour l'exposé :

- respecter les vingt minutes imparties en anticipant la répartition du temps ;
- construire un exposé structuré autour d'une introduction, d'une annonce de plan, d'un développement progressif et d'une conclusion ;
- présenter le plan de manière concise ;
- établir des liens entre les différentes questions du sujet afin de construire une démonstration cohérente ;
- justifier systématiquement leurs réponses par des exemples précis et, en français, par des références explicites au texte ;

- utiliser un vocabulaire disciplinaire précis ;
- parler avec clarté, articulation et mesure ;
- utiliser le tableau. En mathématiques, il constitue un véritable support de démonstration et de communication. En français, il peut également contribuer à organiser l'analyse et à mettre en évidence les éléments essentiels.

Recommandations pour l'entretien :

- avoir une posture d'écoute attentive pour prendre en compte les remarques du jury ;
- donner des réponses argumentées et construites plutôt que précipitées ;
- montrer une expression orale maîtrisée et un niveau de langue adapté ;
- demander une reformulation lorsqu'une question leur paraît ambiguë ;
- anticiper des questions connexes afin de démontrer une maîtrise élargie des contenus disciplinaires.

Le jury encourage les futurs candidats à préparer cette épreuve dans toutes ses dimensions, en consolidant leurs connaissances disciplinaires, en développant leur capacité à expliciter et à justifier leurs raisonnements et en envisageant l'entretien comme un temps d'échange leur permettant de démontrer la solidité de leurs connaissances, leur aptitude à les mobiliser avec rigueur et discernement ainsi que leur capacité à les mettre au service de la réflexion et de l'analyse.

ORAL D'ADMISSION – EPREUVE 2

L'épreuve orale d'admission n°2 comporte deux parties. La première, consacrée à l'éducation physique et sportive, permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques, sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'EPS à l'école et au collège, ainsi que sur le développement moteur et psychologique de l'enfant ; elle mobilise également ses capacités d'analyse et de réflexion. La seconde, consacrée à un entretien avec le jury, débute par une présentation par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours, puis se poursuit, à travers des questionnements divers, dont une mise en situation, selon deux temps : l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et à les incarner ; l'autre porte sur l'aptitude du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles, à transmettre et incarner les exigences du service public, à comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique et à appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Le jury a été particulièrement attentif à la structuration des exposés, à la qualité de l'analyse, à la précision du vocabulaire disciplinaire, ainsi qu'à la capacité des candidats à faire évoluer leur réflexion au cours de l'échange.

Éducation physique et sportive

Les connaissances disciplinaires apparaissent d'un niveau globalement correct, avec une assez bonne mobilisation des programmes et du socle commun. Les exposés les plus convaincants se distinguent par une structure claire (introduction, annonce du plan, conclusion), une problématisation de la question posée et un développement qui y répond sans aller dans des discours généralistes et trop pédagogiques. La maîtrise d'un vocabulaire technique précis associé à l'APSA est appréciée, il s'agit d'ancrer le propos selon une approche disciplinaire en se centrant sur le pratiquant. Les meilleurs candidats analysent les enjeux de la question, structurent leur réponse, annoncent et suivent leur plan, parlent du pratiquant et non de l'élève. Ils connaissent et maîtrisent les aspects techniques de l'APSA. En entretien, les candidats parviennent progressivement à entrer en dialogue avec le jury, à construire un échange, à développer leur propos. Au regard de la future pratique du métier, le jury est également sensible aux candidats qui posent correctement et projettent leur voix, à ceux qui font preuve d'un certain dynamisme dans leur expression.

Les principales difficultés observées concernent l'analyse du sujet, souvent superficielle, et l'usage du temps imparti, qui n'est pas toujours pleinement investi. Les connaissances de certains candidats dans le champ des APSA supports de l'enseignement de l'EPS restent insuffisantes.

Le jury recommande aux candidats de :

- mobiliser les valeurs relatives à la pratique sportive ;
- approfondir les connaissances disciplinaires du cycle 4 et répondre précisément aux questions posées sans dévier vers des considérations pédagogiques ;
- maîtriser les 3 domaines (cultures sportive, corporelle et citoyenne), ainsi que le vocabulaire technique spécifique associé à l'APSA ;
- acquérir des repères sur la pratique du sportif débutant, du sportif expert, ainsi que des repères de progression ;
- connaître et maîtriser les aspects techniques, mais aussi sécuritaires des APSA, tout en sortant du contexte scolaire.

Motivation et aptitude à se projeter dans le métier

Phase 1 — Présentation de la motivation et entretien

L'exposé de motivation est, dans l'ensemble, bien préparé : la durée est généralement respectée et les meilleurs candidats structurent clairement leur propos, annoncent un plan et mettent en lien leurs expériences avec les compétences attendues du référentiel du métier de professeur des écoles. En entretien, la posture est le plus souvent adaptée : écoute, ouverture d'esprit et capacité de dialogue sont relevées, et les questions sont globalement bien comprises.

Quelques faiblesses récurrentes sont toutefois observées. La présentation reste chronologique et énumérative plutôt qu'analytique, les compétences transférables issues des expériences vécues étant sous-valorisées ; une réelle prise de recul fait parfois défaut (« j'ai beaucoup appris » ne suffit pas). En entretien, certains candidats répondent trop brièvement, obligeant le jury à multiplier les relances, tandis que d'autres peinent à concentrer leur propos sur le sujet. Le registre de langue est parfois inadapté (tutoiement signalé), et la motivation réelle du candidat, ou sa vision du métier, apparaît par moments très idéalisée.

Le jury recommande aux candidats de :

- structurer l'exposé de motivation autour d'un plan annoncé, en analysant leur parcours plutôt qu'en l'énumérant ;
- mettre explicitement en lien les expériences vécues (stages, engagements, mobilité) avec le référentiel de compétences du métier ;
- développer une réelle prise de recul sur ses expériences ;
- adopter en entretien un registre de langue professionnel adapté (vouvoiement) et des réponses ni trop brèves, ni diluées ;
- dépasser une vision trop idéalisée du métier en s'informant sur la réalité de la classe.

Phase 2 — Questionnement et mise en situation : valeurs de la République, exigences du service public, transition écologique, épanouissement de l'élève

Les valeurs de la République sont globalement connues et identifiées ; les meilleurs candidats développent une approche structurée (définition des valeurs en jeu, reformulation de la question, mise en réseau) et étayent leurs réponses par un exemple concret et une référence institutionnelle. La sensibilité au bien-être et à l'épanouissement des élèves est réelle et largement partagée, tout comme la conscience de l'engagement attendu par le service public.

Le jury relève cependant une hétérogénéité marquée entre candidats. Le principe de laïcité peut être réduit à la seule neutralité religieuse et les valeurs de la République ne sont pas toujours mobilisées de façon systématique pour fonder les réponses aux mises en situation. Le cadre réglementaire (Code de l'éducation) et la notion d'intérêt général sont également rarement cités spontanément. Le lien entre la transition écologique et les dispositifs institutionnels existants (éducation au développement durable) est peu établi. Enfin, si la dimension affective de l'épanouissement de l'élève est bien identifiée, sa dimension cognitive et son lien avec les apprentissages et le climat scolaire sont peu perçus.

Le jury recommande aux candidats de :

- approfondir le principe de laïcité au-delà de la seule neutralité religieuse ;
- mobiliser systématiquement les valeurs de la République et le cadre réglementaire (Code de l'éducation) pour fonder leurs réponses aux mises en situation ;
- relier les enjeux de la transition écologique aux dispositifs institutionnels existants (éducation au développement durable) ;
- élargir la notion d'épanouissement de l'élève à ses dimensions cognitive et scolaire (apprentissages, climat scolaire), au-delà de la seule sécurité affective ;
- reformuler et analyser le sujet de mise en situation avant d'avancer des éléments de réponse, en envisageant plusieurs pistes.

Conclusion générale sur l'épreuve

Dans l'ensemble, le jury souligne l'engagement des candidats et leur capacité à entrer dans un dialogue constructif avec la commission. Au-delà de leurs différences de format et de contenu, les deux parties de l'épreuve évaluent, au fond, une même aptitude : celle de construire une réponse professionnelle argumentée, ancrée dans des connaissances précises, dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'EPS d'une part, cadre réglementaire et valeurs de la République d'autre part. Les meilleures prestations se distinguent moins par l'étendue des connaissances mobilisées que par la capacité des candidats à les mobiliser, à les faire évoluer en direct, à partir des relances du jury.

Recommandations pour l'exposé :

- exploiter pleinement le temps imparti, en structurant le propos (introduction, annonce du plan, développement, conclusion) ;
- analyser le sujet et dégager une véritable problématique fondée sur des connaissances disciplinaires solides plutôt que de suivre une trame convenue ;
- ne pas hésiter à faire le lien avec sa pratique sportive, mais également sa culture personnelle (références historiques, littéraires, cinématographiques, ...) si le sujet s'y prête ;
- utiliser un vocabulaire disciplinaire et institutionnel précis ;
- parler avec clarté, dynamisme et un registre de langue adapté (vouvoiement du jury).

Recommandations pour l'entretien :

- avoir une posture d'écoute attentive, permettant de prendre en compte les remarques et relances du jury ;
- donner des réponses argumentées et étayées plutôt que trop brèves ou au contraire diluées ;
- accepter de nuancer ou de faire évoluer sa position initiale plutôt que de chercher la réponse supposée attendue ;
- anticiper des questions connexes afin de démontrer une maîtrise élargie des connaissances disciplinaires et professionnelles.

Le jury encourage les futurs candidats à préparer cette épreuve dans toutes ses dimensions, en consolidant leurs connaissances disciplinaires et institutionnelles, en développant leur capacité à analyser et à argumenter leurs choix, et en envisageant l'entretien comme un temps d'échange leur permettant de démontrer la solidité de leurs connaissances, leur aptitude à les mobiliser avec rigueur et discernement, ainsi que leur capacité à les mettre au service de la réflexion professionnelle et de la formation.

ORAL D'ADMISSION – EPREUVE DE LANGUE REGIONALE

On référera les candidats au cadrage national du concours :

Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051491123>

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-des-concours-externes-bac3-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1380>

Descriptif de l'épreuve

Préparation : 1h

Durée : 30 mn (10 minutes d'exposé en breton, 5 minutes d'entretien en breton, puis 10 minutes d'exposé en français suivies de 5 minutes d'entretien en français.)

Notation : 20 points

Coefficient : 3

Déroulement :

Exposé puis entretien avec le jury à partir d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue bretonnes.

Supports et thèmes

Le support de l'épreuve est un dossier composé de documents écrits et audio-visuels, qui peuvent relever de différents genres : œuvres littéraires, littérature jeunesse, articles de presse, témoignages, récits, extraits d'entretien, reportages, émissions de radio, enregistrements de collectes, littérature orale, etc.

Les documents composant le dossier s'articulent autour d'un sujet commun qui peut être de nature variée – culture générale, question de société, culture régionale, question disciplinaire, thème transversal d'apprentissage, etc. – et dont les supports font sens ensemble. On attend des candidats qu'ils fassent émerger le fil conducteur du dossier et qu'ils définissent un axe de lecture afin de proposer un exposé organisé.

Les thèmes retenus cette année ont été : la culture du lin, les mathématiques, les bagadoù, la musique, la poésie, les marées noires, ...

Cette partie permet au candidat, d'une part, de montrer qu'il a compris les documents et ce qui les relie, et, d'autre part, qu'il est capable de mobiliser ses compétences pour analyser le dossier. Il est essentiel qu'il sache prélever, organiser et confronter des informations issues des documents et de ses connaissances pour en rendre compte dans une production orale en continu.

Déroulé de l'épreuve

L'épreuve porte sur la langue régionale choisie par le candidat à l'inscription. Elle prend la forme d'un exposé suivi d'un échange avec le jury qui consiste, à partir d'un dossier constitué de divers documents, à présenter de manière organisée les principaux enjeux d'un sujet.

Le dossier est constitué de quatre documents en langue régionale (un document audio ou vidéo ne dépassant pas cinq minutes, un ou deux textes, un ou deux documents iconographiques) prenant appui sur le programme du concours.

L'épreuve se compose de deux parties.

- La première partie de l'épreuve est en langue régionale. Le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo, puis en explicite les liens avec les autres documents du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury.
- La seconde partie de l'épreuve est en langue française. Le candidat explicite l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange permettant au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles.

L'épreuve vise à apprécier la qualité de la langue employée dans les deux parties de l'épreuve. Elle vise également à évaluer la capacité du candidat, à structurer son propos, à analyser de manière organisée des documents de nature variée, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Attendus de l'épreuve

L'épreuve orale de langue régionale doit être, pour les candidats au CRPE spécial langue régionale, l'occasion de démontrer leur capacité à analyser un dossier constitué de plusieurs documents de formes diverses et en lien avec la culture bretonne dans son ensemble.

L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences attendues des candidats qui se destinent à exercer en tant que professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en breton : langue, maîtrise disciplinaire, analyse de dossier, communication, pédagogie, compétence culturelle.

Le premier attendu de l'épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes : correction grammaticale, lexicale, prosodie. Il est attendu des candidats qu'ils démontrent leur bonne maîtrise du français et du breton pour communiquer et, à terme, pour enseigner. La langue du professeur est une référence dans sa classe et c'est sur sa qualité que repose une large part de la construction des compétences langagières des élèves. Le jury attend donc que les candidats s'expriment avec précision, dans le registre adapté, avec une voix posée, une élocution claire et un débit approprié.

Le jury s'attachera ensuite à évaluer les compétences du candidat dans l'analyse et le traitement d'un dossier et sa capacité à élaborer une production orale construite et argumentée soutenue par une langue riche et d'un haut niveau de correction.

La culture n'est en aucun cas un champ distinct des compétences langagières. Les programmes de langues vivantes sont très clairs à ce sujet quand ils positionnent le cadre civilisationnel d'une langue en tant que compétence culturelle. En ce domaine, il est attendu des candidats qu'ils possèdent de solides connaissances des faits de civilisation bretonne, et qu'ils sachent les mobiliser en contexte de communication.

Lors de l'exposé, le jury attend des candidats qu'ils utilisent au mieux le temps qui leur est alloué. Il est attendu qu'ils développent leur propos et construisent leur argumentation à partir d'exemples précis, en s'appuyant sur le dossier, et sur leurs connaissances culturelles. La capacité à interagir est essentielle lors de l'entretien : prise en compte des questions du jury, capacité à rebondir sur une proposition, à exprimer un avis argumenté, à donner des éléments de contexte.

Préparation des candidats

Le jury a remarqué que les candidats se sont bien préparés au concours, tous connaissent les modalités de l'épreuve (alternance breton français). On rappellera cependant la nécessité de bien utiliser tout le temps imparti pour chaque partie de l'oral. Si un candidat n'utilise que 5 minutes sur les 10 prévues pour la présentation des documents, les 5 minutes non utilisées ne peuvent pas être reportées pour la deuxième partie de l'oral, le candidat perdra là donc la possibilité de valoriser ses compétences et connaissances.

Remarques sur les prestations des candidats

Attendant des candidats au CRPE bilingue qu'ils aient à la fois une bonne connaissance de la Bretagne et de sa culture, qu'ils parlent une langue d'un très bon niveau et qu'ils sachent se projeter dans le métier d'enseignant, c'est sur ces attendus que le jury a évalué leur degré de maîtrise lors des prestations.

Un certain nombre de prestations sont restées en-deçà des attendus du concours, le niveau « insuffisant » associant des compétences générales fragiles à un niveau de langue bretonne entre A2 et B1 du CECRL.

Le jury a constaté cependant que les candidats se situent, dans leur majorité, à un degré de maîtrise jugé « satisfaisant » ou « très satisfaisant », quelques candidats se situant à « excellent », voire dépassant les attendus du concours. Les candidats ont su, pour la plupart, répondre clairement et sans trop d'hésitation aux questions qui leur étaient posées.

Du point de vue des contenus, des candidats ont proposé des développements trop peu investis au regard du dossier fourni. Quelques candidats se sont limités à une approche superficielle du dossier, se contentant

de présenter les documents. Cette approche s'est révélée en deçà des attentes du concours, du point de vue de l'analyse comme de la méthode. Certains candidats n'ont pas su utiliser le temps imparti ; ils ont conclu leur exposé au bout de quatre ou cinq minutes, montrant dès le début des carences concernant des aptitudes élémentaires : savoir répondre aux attentes de l'épreuve, montrer que l'on a compris les documents et rendre compte des enjeux du dossier.

Le jury a apprécié les prestations des candidats qui, utilisant au mieux le temps alloué, savent structurer leur exposé et leurs réponses et montrer de la motivation. Dans les bons exposés, les candidats ont su, après une présentation rapide du dossier, indiquer l'entrée choisie et annoncer le plan autour duquel ils allaient développer leur propos. Cette courte introduction permettait de faire émerger une logique et de la présenter de façon argumentée. Dans leur analyse du dossier, ces candidats ont établi des liens entre les documents qui le composent et montré de quelle façon ils traitent le sujet par des perspectives qui peuvent être complémentaires (éléments de contexte, approche littéraire ou artistique, approche pédagogique, etc.) ou opposés (regard critique, point de vue, opinion, etc.). Des candidats ont établi les relations existantes entre les documents et montré comment leurs contenus se font écho et se répondent.

Les candidats les plus performants ne se contentent pas de paraphraser les textes : ils s'efforcent d'en donner des clés de compréhension et en présentent une synthèse éclairée par la lecture ou la citation de courts passages. D'autres n'hésitent pas à démontrer, dès l'analyse du dossier, l'intérêt pédagogique de telle ou telle partie d'un document afin de lier les deux temps de l'exposé, sans toutefois se répéter. Les candidats qui ont su prendre les documents comme un tremplin pour développer d'autres aspects – culturels, pédagogiques, etc. – en lien avec le sujet du dossier se sont nettement démarqués. Les meilleurs candidats ont offert un regard élargi et personnalisé sur le dossier, étayant leur propos par des apports divers : extraits des documents, connaissances personnelles, références culturelles.

La langue bretonne

Pour ce qui est de la maîtrise de la langue bretonne, le jury a observé une bonne compréhension chez la plupart des interlocuteurs. Du point de vue de l'expression, le niveau grammatical, la fluidité et la prosodie restent cependant très inégaux. Les remarques faites les années précédentes sur les points d'amélioration nécessaires restent les mêmes :

1. Maîtrise insuffisante des paradigmes du verbe « être » : *eo / eus / zo / emañ* ;
2. Confusion entre « *em eus* » et « *em boa* » dans les temps composés (passé fini et précis) ;
3. Les nuances fines liées à l'utilisation en breton des formes d'habitudes « *vez, en devez, am bez ...* » sont ignorées de beaucoup de candidats ;
4. Ignorance de la traduction de la forme impersonnelle : *...vez gwelet / ...weler* ;
5. Insuffisance des tournures idiomatiques (constructions spécifiques, expressions imagées). La connaissance de ces locutions propres au breton permet d'apprécier le niveau de compréhension et d'expression des candidats et de déterminer dans quelle mesure ils se sont approprié la logique de la langue ;
6. Maîtrise limitée des phrases complexes ;
7. Maîtrise limitée des mutations consonantiques ;
8. Prononciation des voyelles. *Ar mor* (qualité du o (fermé)), qualité du « e » = é.
9. Utilisation des déterminants : **an dañsoù Breizh / Dañsoù Breizh* : les danses de Bretagne. *Deskiñ Ø brezhoneg*
10. Liaison entre les mots, le discours est un peu haché parfois ;

Des progrès sont encore à réaliser concernant la prosodie, l'accentuation, l'intonation sont très marquées en breton, et certains candidats produisent une langue restant de ce point de vue trop marquée par le français. Les candidats qui se sont exprimés dans un breton authentique et fluide, qu'il soit standard ou ancré dialectalement, ont grandement contribué à augmenter leurs notes.

Conseils

On formulera les conseils suivants aux candidats :

Langue

Un niveau élevé de maîtrise de la langue bretonne est indispensable pour réussir (niveau C1 du Cadre Européen de Référence pour les Langues, c'est à dire « utilisateur expérimenté »). Le jury invite les futurs candidats à se référer à ce cadre avant de s'inscrire au concours spécial langue régionale.

Tout en encourageant les candidats à poursuivre leurs efforts sur la correction et la richesse de la langue (richesse lexicale et syntaxique, variation dialectale, etc.), le jury les invite à aller dans le sens d'un renforcement du travail sur le rythme et l'intonation.

Dans l'ensemble le jury a apprécié la qualité de la langue des candidats, on sent le travail qui a été fait, les outils linguistiques peuvent être parfois un peu convenus, mais les candidats font preuve d'une maîtrise du lexique, de la syntaxe et de la grammaire de la langue bretonne.

Aspect culturel

L'aspect culturel reste toujours le parent pauvre de l'épreuve. Le jury encourage donc les candidats à travailler la compétence culturelle à la hauteur des attentes du concours. Il est attendu qu'ils construisent des repères (historiques, géographiques, littéraires, etc.) leur permettant de contextualiser des faits de société, des œuvres ou des personnalités. Il est notamment nécessaire de construire des connaissances sur les manifestations culturelles (littérature, arts, traditions populaires, imaginaire, relations sociales, institutions, patrimoine, etc.) qui font la singularité de l'espace breton et d'être capable de les mobiliser en situation de communication. Cette formation se cultive notamment par la curiosité et l'ouverture d'esprit.

La formation culturelle des candidats au CRPE spécial langue régionale ne peut faire l'économie d'un approfondissement de connaissances personnalisées. Il ne faut pas tenter de tromper le jury en citant ça et là le nom d'une œuvre ou d'un auteur, d'un artiste pour le plaisir de la citation, le jury n'est pas dupe et quand il se rend compte que le candidat ne sait en fait que peu de choses sur cet auteur ou œuvre, l'impression est désastreuse.

Le jury a parfois été déçu de la méconnaissance par les candidats de thèmes culturels très connus ou la difficulté par exemple pour certains de citer ne serait-ce que quelques contes populaires.

Dans le cours de la préparation, les candidats pourront tirer profit des ouvrages suivants (liste non exhaustive) :

1. Bodloré-Penlaez M. et Kervella D., Atlas de Bretagne, 2011
2. Coll., Toutes les cultures de Bretagne, 2004
3. Coll., Dictionnaire d'histoire de la Bretagne, 2008
4. Croix, A., Veillard, J.-Y., (dir.), Dictionnaire du patrimoine breton, 2000
5. Favereau, F., Breizh a-vremañ, 2005 / Bretagne contemporaine, 1993
6. Favereau, F., Anthologie de la littérature bretonne au XXe siècle / Lennegezh ar Brezhoneg en 20vet kantved
7. Le Gallo, Y., (dir.), Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, 1987
8. ...

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que les candidats construisent des repères sur la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton à travers la lecture, par exemple, du Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias (qui peut être lu tant en breton qu'en français) ou La légende de la mort d'Anatole Le Braz.

La fréquentation de certaines revues en français (Ar Men) ou en breton (Ya, Bremañ, Al Liamm, ...), la consultation de ressources en ligne (sites becedia (<https://bcd.bzh/beceidia/>), dastumedia (<https://www.dastum.bzh/dastumedia/>)), l'écoute et le visionnage d'émissions en langue bretonne (radio, télévision, vidéo, web TV (<https://www.brezhoweb.bzh/>)) ne peuvent être que bénéfiques pour la compréhension de la Bretagne d'aujourd'hui et le travail sur la langue.

Le jury invite aussi les candidats à s'intéresser à des domaines variés par la fréquentation des multiples dimensions des « cultures de Bretagne » (théâtre, festoù-noz, festivals, concours de musique traditionnelle, sports et jeux, nature, patrimoine, etc.), qui construisent un ancrage entre la langue et son environnement culturel. Le jury considère par ailleurs qu'un candidat doit être en capacité de décrire le terroir ou la ville de Bretagne où il réside ou d'où il revendique ses racines.

Prestation orale

Le jury invite les candidats à s'entraîner de façon systématique et approfondie à la prestation orale. Cet entraînement doit commencer assez tôt dans l'année : *s'exprimer clairement, argumenter efficacement* nécessitent d'installer la prise de parole dans une pratique régulière. Cela peut prendre des formes variées : prise de parole en continu ou dispositif de questions / réponses ; seul ou entre pairs ; à partir d'un support ou en expression libre. L'entraînement à l'oral peut aussi passer par un travail sur la voix, la respiration, l'expression corporelle. Il doit prendre en compte le temps de prise de parole, dans la perspective d'en optimiser la durée. Les candidats doivent apprendre à s'exprimer efficacement dans le cadre de l'épreuve et de ses attentes. Il faut, pour cela, travailler des compétences communicationnelles : parler clairement et avec concision, de façon structurée, adopter la posture et le timbre de voix appropriés, savoir faire preuve d'écoute au moment de l'entretien. Les grilles de compétences et les outils d'auto-positionnement sont autant de repères utiles pour se familiariser avec les critères objectifs d'évaluation de l'oral. Quelques oraux blancs, devant un jury, avec une analyse post-prestation pourront finaliser la préparation des candidats dans la construction de leurs compétences oratoires et communicationnelles.

Il est fortement déconseillé de rédiger *in extenso* sa présentation, le temps imparti pour la préparation ne le permet pas, on ne pourrait donc préparer dans le meilleur des cas qu'une partie de l'épreuve et le candidat se trouverait alors bien démuni au moment de devoir improviser les dernières parties de l'oral.

Enseignement bilingue

Enfin, le jury invite les candidats à s'intéresser à la didactique des langues, au bilinguisme en général, et à l'enseignement bilingue en particulier. Il est attendu des candidats au CRPE spécial langues régionales qu'ils connaissent quelques grands enjeux de l'entrée dans une langue seconde et d'une éducation plurilingue : contact des langues, plurilinguisme précoce en contexte scolaire, développement de la compétence interculturelle, didactisation de l'alternance des langues, etc.

La présidente du jury

Cécile BETERMIN